



## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Parution dans le journal n°7901 du 1/02/21  
Département de parution: 51

Page: 1 / 1

### COMMUNE D'EPERNAY/ENQUETE PUBLIQUE RLP - 2E AVIS

#### COMMUNE D'EPERNAY

-----  
Avis d'enquête publique  
-----

Projet de révision du règlement  
local de publicité de la ville  
d'ÉPERNAY

-----  
Par un arrêté municipal N°R2021-22  
en date du 6 janvier 2021, le Maire de la  
Commune d'Épernay, a ordonné  
l'ouverture d'une enquête publique  
relative à la révision du Règlement  
Local de Publicité de la Ville d'Épernay.

A cet effet, Monsieur Jean-Paul  
GRASMÜCK a été désigné commissaire  
enquêteur titulaire par décision  
N°E20000095/51 en date du 30  
décembre 2020 de Monsieur le  
Président du Tribunal Administratif de  
Châlons-en-Champagne.

L'enquête Publique se déroulera à  
l'Hôtel de Ville d'Épernay du 25 janvier  
2021 au 12 février 2021 inclus. Le  
dossier d'enquête sera consultable :

— À l'accueil de l'Hôtel de Ville  
d'Épernay, 7 bis avenue de Champagne  
BP 505 - 51331 Épernay Cedex, aux  
jours et heures d'ouverture, soit du lundi  
au vendredi de 8h30 à 12 heures  
et de 14h00 à 17h30, où chacun pourra  
prendre connaissance des dossiers et  
consigner ses observations ;

— Sur le site internet de la commune  
d'Épernay : [www.epernay.fr](http://www.epernay.fr)

De plus, le dossier d'enquête  
dématérialisé sera consultable sur une  
tablette disposée à l'accueil de l'Hôtel  
de Ville pendant la durée de l'enquête.

Afin de répondre aux demandes  
d'information présentées par le public, le  
commissaire-enquêteur recevra aux  
services techniques de la Ville  
d'Épernay, salle de réunion, sise 2 rue  
de Reims à Épernay :

— le lundi 25 janvier 2021 de 10  
heures à 12 heures ;

— le mercredi 3 février 2021 de 10  
heures à 12 heures ;

— le vendredi 12 février 2021 de 15  
heures à 17 heures.

De même, le public pourra consigner  
ses éventuelles observations et  
propositions sur le registre d'enquête  
déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville  
d'Épernay, 7 bis avenue de Champagne  
à Épernay, ou les adresser par courrier  
au commissaire-enquêteur, domicilié  
pour la circonstance à l'Hôtel de Ville  
d'Épernay – Monsieur Jean-Paul  
GRASMÜCK – commissaire-enquêteur -

Signature du directeur de publication

**PETITES AFFICHES MATOT-BRAINE**

E.U.R.L. au Capital de 100 000 Euros  
46, Boulevard Lundy - B.P. 235  
51058 REIMS CEDEX  
Tél:03.26.40.21.31-Fax:03.26.40.21.99  
R.C.S. REIMS B 396 356 777



## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Parution dans le journal n°7901 du 1/02/21

Page: 1 / 1

Département de parution: 51

### COMMUNE D'EPERNAY/ENQUETE PUBLIQUE RLP - 2E AVIS

7 bis avenue de Champagne - BP 505 -  
51331 ÉPERNAY Cedex et ce, pendant  
toute la durée de l'enquête, pour être  
annexées au registre concerné. Durant  
les permanences susvisées, le dossier  
d'enquête publique ainsi que le registre  
seront disponibles aux Services  
Techniques de la Ville d'Épernay, salle  
de réunion, sise 2 rue de Reims à  
Épernay. Le public pourra également  
transmettre ses observations et  
propositions au commissaire-enquêteur  
à l'adresse suivante :

[enquetepubliquerlp@ville-epernay.fr](mailto:enquetepubliquerlp@ville-epernay.fr).

A l'issue de l'enquête publique, le  
rapport et les conclusions du  
commissaire enquêteur seront  
consultables à l'accueil de l'Hôtel de  
Ville d'Épernay et sur le site internet de  
la Commune, [www.epernay.fr](http://www.epernay.fr), durant un  
délai d'un an et ce, un mois après la  
date de clôture de l'enquête soit le 12  
mars 2021.  
205931

Signature du directeur de publication

### PETITES AFFICHES MATOT-BRAINE

E.U.R.L. au Capital de 100 000 Euros  
46, Boulevard Lundy - B.P. 235  
51058 REIMS CEDEX  
Tél:03.26.40.21.31-Fax:03.26.40.21.99  
R.C.S. REIMS B 396 356 777